



**Communiqué**

à l'attention de la Presse écrite et orale

Montreuil, le 9 décembre 2009

## **RELAXE pour les « 6 CONTI »**

**Mercredi 13 janvier, manifestation pour défendre les libertés à 13h30, gare SNCF d'Amiens.**

De nombreuses actions ont marqué l'actualité sociale dans le 1<sup>er</sup> semestre 2009. Des milliers de salariés, harcelés, attaqués dans leurs emplois, leurs existences, ont réagi collectivement face au patronat qui les sacrifiait sur l'autel des profits.

Les salariés de CONTINENTAL étaient de ceux-là. Après des dizaines d'années de travail ; après avoir accepté et subi l'allongement de leur temps de travail à 40 heures/semaine, le patronat annonce par voie de presse « la fermeture de l'usine », jetant à la rue 1120 salariés et leurs familles.

### **Inacceptable, intolérable !**

CONTINENTAL, multinationale du secteur pneumatiques, a fait un choix financier brisant la vie de milliers de salariés, celle des 1120 de CONTINENTAL et de centaines d'autres (sous-traitants, etc...) ; détruisant le tissu industriel du territoire, les perspectives d'emploi et d'avenir de la population.

Nombreuses ont été les réactions face à cette décision, parmi lesquelles celles de ministres d'Etat qui dénonçaient les méthodes illégales de la Direction de CONTINENTAL (*mais sans agir pour défendre les salariés, la population*).

A l'énoncé du jugement qui, dans la surprise, légalisait la procédure de la Direction quant à son projet de fermeture, la colère des salariés, légitime, s'est exprimée, fortement prolongée durant des mois, médiatisée dans l'actualité sociale.

Le courage, la force collective des salariés ont imposé des négociations avec la Direction, les représentants des salariés et de l'Etat : la Société CONTINENTAL a été contrainte de lâcher près de 200 millions d'euros pour arriver à ses fins.

Avec un esprit revancharde, le Parquet poursuit 6 salariés de CONTINENTAL devant le Tribunal Correctionnel. 6 salariés pris dans la masse !!! L'objectif évident étant d'instaurer un climat de peur parmi l'ensemble du monde du travail, partout en France.

### **Tous les salariés sont concernés.**

**La relaxe des « 6 CONTI » est une question de justice sociale pour tous !**

Ce sont les libertés qui sont remises en cause.

**La Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT appelle ses syndicats, les syndiqués, les salariés MERCREDI 13 JANVIER 2010 à participer à la manifestation à 13h30 devant la gare SNCF d'Amiens. Elle exige la relaxe des 6 salariés.**

Une motion émanant des syndicats demandant la relaxe des 6 salariés de CONTINENTAL sera adressée au Tribunal d'Amiens.

Communiqué de presse